



COMMUNIQUE DE PRESSE du 13 septembre 2013

**Projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes :
60 recommandations pour une politique publique plus cohérente, plus
ambitieuse, et dotée des moyens adaptés.**

Dans son Avis rendu aujourd'hui à la Ministre, et à la veille des débats parlementaires au Sénat, le Haut Conseil se réjouit d'un texte global sur l'égalité femmes-hommes, mais appelle à **davantage de cohérence, d'ambition et de moyens budgétaires.**

Avec 23,3 millions d'euros, le Ministère des Droits des femmes demeure toujours et sans conteste le plus petit budget de l'Etat. Le Haut Conseil souhaite que le projet de loi de finances pour 2014 soit en toute cohérence l'acte deux qui vienne consolider ce projet de loi par **une mise en adéquation des moyens consacrés à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes avec les missions qui lui sont assignées.** Le Haut Conseil demande *a minima* un **doublement du budget du Ministère des droits des femmes** au cours du mandat.

Parentalité partagée, égalité professionnelle et salariale, lutte contre les violences de genre, contre les stéréotypes, pour la parité : autant d'objectifs pour lesquels le Haut Conseil formule **60 recommandations, articulées autour de 10 priorités.**

Il appelle notamment à :

- **une réforme de la parentalité partagée à horizon 2017 ;**
- **un renforcement des moyens de protection des femmes contre toutes les formes de violences et à un rappel fort que le viol est un crime, et qu'à ce titre, il relève exclusivement des Cours d'assises ;**
- **une lutte active contre toutes formes de stéréotype sexiste, à l'école, dans les médias, ou dans l'espace public par le combat contre le phénomène de l'hypersexualisation qui touche particulièrement les petites filles ;**
- **la mise en place d'un référentiel paritaire, déclinable secteur par secteur.**

L'avis dans son intégralité est disponible au lien suivant : <http://bit.ly/18YStD2>.